



## Flash Marché

Paris, 17 mars 2023

### POINT SUR LA SITUATION ACTUELLE

La faillite de SVB (Silicon Valley Bank) a provoqué une onde de choc importante sur les marchés financiers et notamment sur le secteur bancaire. Très vite, les investisseurs ont été pris de panique intégrant les effets domino d'une telle situation, et imaginant que la chute d'un acteur pouvait provoquer la chute d'autres intervenants. En parallèle, le fantôme de la crise de 2008 qui a vu la faillite de Lehman Brothers a rejaili et l'ensemble de la cote a subi une très forte baisse en quelques jours.

Dans cet environnement, la banque **Crédit Suisse a soulevé de nombreux doutes quand son 1er actionnaire**, la Saudia National Bank, a indiqué au marché qu'il ne souhaitait pas remettre du capital supplémentaire en cas de besoin. Crédit Suisse qui était déjà en restructuration depuis plusieurs années a donc sévèrement inquiété les investisseurs et son cours de bourse s'est alors effondré de 24 % en un jour. Un certain nombre de ses clients ont commencé à retirer leurs avoirs provoquant des ventes forcées d'actifs, la banque a dû faire face à un besoin de liquidité accru, lié à ses activités opérationnelles qui ont engendré certaines pertes et/ou appels de marges réglementaires en raison de la forte volatilité des marchés.

La banque s'est donc très vite retrouvée à cours de liquidité présentant alors un profil de risque explosif et systémique. Voilà pourquoi, dans la nuit du 15 mars, la Banque Nationale Suisse (BNS) est intervenue en octroyant un prêt d'urgence de 50 milliards de Francs Suisse à l'établissement afin, d'une part de faire face à sa situation, et d'autre part de stopper la contagion à d'autres banques.

**De notre côté, les fonds Sienna Gestion n'étaient pas exposés à SVB et Crédit Suisse. Nos fonds n'ont donc pas été impactés par la dégradation de ces deux banques spécifiques.**

La Banque Centrale Européenne a rappelé que le secteur bancaire européen est dans une bien meilleure situation qu'il ne l'était en 2008, bénéficiant de fonds propres et de liquidités très élevés. La BCE s'est dit prête à réagir si nécessaire pour préserver la stabilité financière du système.

### Notre avis

Selon nous, cette volatilité n'a pas remis en question la volonté des banquiers centraux de lutter contre l'inflation. Ainsi, la déformation des courbes de taux provoquée par cet épisode et l'effondrement de certaines entreprises en bourse ont sans doute créé des sources d'opportunités d'arbitrages dans nos portefeuilles que nous tentons maintenant de saisir.

Achevé de rédiger par les équipes de Sienna Gestion le 17 mars 2023

*Ce document ne peut être reproduit, distribué ou communiqué, en tout ou partie, sans l'autorisation préalable de la société de gestion. Ce document est produit à titre indicatif et ne constitue pas une offre de souscription ou un conseil en investissement. Ce document n'a pas été réalisé dans le but de promouvoir les sociétés mentionnées, mais pour illustrer une partie du processus de sélection qualitative effectué par les gestionnaires. Elle ne doit pas être considérée comme une recommandation d'achat, de détention ou de vente des titres concernés. Les analyses et les opinions présentes dans ce documents représentent le point de vue de l'auteur à la date indiquée, et sont susceptibles de changer. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une valeur contractuelle.*